

Sous le haut patronage du **Ministère de l'Éducation Nationale**, du **Ministère de l'Enseignement supérieur de la recherche et de l'innovation**, et du **Ministère du Travail**, parrainé par des noms prestigieux, soutenu par des partenaires économiques engagés, **JE FILME LE MÉTIER QUI ME PLAÎT** est une occasion unique pour les élèves de découvrir le monde professionnel de s'approprier des codes, des savoir-faire et savoir-être spécifiques aux différents métiers, et pourquoi pas de découvrir leurs propres talents et leur voie.

« Mieux orienter les élèves et les mener à la réussite »

Jean-Michel BLANQUER, Ministre de l'Éducation nationale (rentrée 2019)

Démarche préconisée dans « Parcours Avenir » le concours **JE FILME LE MÉTIER QUI ME PLAÎT** est une expérience unique et originale qui permet de développer les compétences numériques des jeunes en participant activement à leur parcours d'orientation.

Une expérience unique à vivre !

Engagés dans l'aventure, **les jeunes vivent des moments d'exception tant sur le plan éducatif qu'humain :**

Créateurs, ils enquêtent, découvrent, comprennent, restituent...

En équipe, ils rencontrent, écoutent, débattent, tolèrent, animent, argumentent, partagent...

En mode projet, ils gèrent, prévoient, expliquent, organisent, planifient...

Sur le terrain, ils s'adaptent, négocient...

Producteurs, ils gèrent, négocient, calculent, anticipent, administrent, décident...

Réalisateurs, ils imaginent, conçoivent, écrivent, scénarisent, filment, montent, communiquent...

En compétition, ils exigent pour eux et pour les autres, se dépassent, se challengent...

Au Grand Rex, ils ont le trac, frissonnent, s'expriment, rencontrent, découvrent, explosent de joie...

et bien plus encore !

Quelle formation choisir pour quel métier d'avenir ?

L'orientation est une étape importante et ô combien difficile, pour les jeunes, leurs parents, les responsables de l'éducation. **Il faut chasser les idées reçues, les fausses représentations, s'informer sur les évolutions de tous les métiers** ; le numérique est passé par là ! Faire le bon choix ne s'improvise pas, alors donnons-leur les moyens de devenir les propres acteurs de leur recherche, mais une recherche structurée, argumentée, pilotée par des équipes éducatives motivées.

Comment ?

Réaliser un reportage **vidéo d'une durée de 3 minutes maximum sur un métier***, du scénario au montage ce qui représente en effet l'outil idéal d'appropriation d'un contenu. Ici, pas de copier/coller possible : il faut écrire un scénario, enquêter, comprendre, reformuler, synthétiser, faire exprimer, restituer, suggérer.

En réalisant une vidéo sur un métier, dans le cadre de **JE FILME LE MÉTIER QUI ME PLAÎT**, et ce, quel que soit le métier choisi, les jeunes vont eux même acquérir progressivement (scénario, préparation, tournage, montage, communication) les **compétences pour interroger et comprendre les métiers** (notion de tâche, de compétence, de responsabilité, de parcours...), ce qui aujourd'hui est plus que jamais indispensable **dans une démarche d'orientation**.

*Plusieurs vidéos peuvent être présentées par un même établissement

Qui peut participer ?

Tous les élèves, étudiants, stagiaires,

avec les équipes éducatives de collèges, de lycées d'enseignement général et technologique, de lycées professionnels, de lycées agricoles, d'universités, d'IUT, de CFA , de centres de formation en France ou d'établissements français à l'étranger, d'écoles de la deuxième chance, de maisons familiales et rurales...

avec leurs animateurs de missions locales, associations d'insertion, clubs vidéo, cyberbases, PIJ, PAIO, maisons de l'emploi, cités des métiers, pôles emploi ...

sont invités à participer,

- soit **dans un cadre scolaire*** (activités de classes telles que le **Parcours avenir** ou **l'accompagnement personnalisé**),
- soit dans le cadre **d'activités d'insertion, d'orientation,**

*Les programmes actuels du lycée général et technologique **prévoient chaque année un horaire dédié à l'orientation de 54h**, ceux du lycée professionnel un horaire de 265 heures d'accompagnement sur 3 années, ceux du collège un horaire de 12h en 4e et 36h en 3e) C'est l'occasion de conduire un projet collectif qui développe aussi des compétences numériques.

Quelles entreprises approcher ?

Toutes les organisations (entreprises, administrations, associations) peuvent faire l'objet de la réalisation d'un film, sous le contrôle d'un enseignant ou d'un adulte référent, porteur du projet pédagogique. N'hésitez pas à pousser les portes, faites connaître les spécificités de votre région et des entreprises qui en constituent le tissu économique. S'il vous est difficile de contacter une entreprise locale, consultez notre rubrique ["Des lieux pour tourner", dans votre Espace.](#)

Quels métiers filmer ?

Tous les métiers peuvent faire l'objet de vidéos, mais nous invitons les participants à se mobiliser sur les métiers d'avenir, ceux qui recrutent portés par les entreprises partenaires engagées dans le concours sur une douzaine de catégories. [En savoir plus sur les catégories >](#)

Dans chacune de ces thématiques les métiers sont diversifiés, ils ont beaucoup évolué ces dernières années en intégrant les effets du numérique. C'est un aspect à prendre en compte dans la réalisation des vidéos.

Les critères d'évaluation

Le jury sélectionne les vidéos réalisées pour la compétition officielle, il attribue les CLAPS aux lauréats.

Composé de personnalités du monde de l'éducation, des médias, de l'entreprise, de la production audiovisuelle, le jury prendra en compte les critères suivants pour désigner les lauréats dans chaque catégorie :

- la qualité de présentation du dossier de candidature

Soin de la présentation, orthographe

- la cohérence entre le film réalisé avec la catégorie choisie

Les candidats ont la possibilité de s'inscrire dans trois catégories maximums à condition que la pluralité se justifie. Le jury se réserve le droit de modifier une affectation qui ne correspondrait pas à la réalité économique

- la qualité du contenu du clip vidéo, la richesse et l'exactitude des contenus, et plus particulièrement la profondeur de l'information, son réalisme, et la cohérence globale.

Cette session 2020 est l'occasion pour le jury d'insister particulièrement sur cet aspect qui renforce le sérieux du concours : l'humour est apprécié à condition qu'il reste dans des formes contenues.

- le choix de l'angle et du mode de traitement du sujet
- la plus-value du projet pédagogique associée au film
- la qualité, l'originalité et la créativité de la forme du clip
- la réalisation technique
- le respect des délais

Les décisions du jury sont souveraines et sans appel.

Le jury n'est en aucune façon tenu de justifier ses décisions auprès des candidats. Aucune réclamation ou contestation des résultats ne sera admise.

A retenir !

19 Janvier 2020 date limite pour candidater sur le site.

Un parrainage et une présidence exceptionnels

La saison 12 a été placée sous la présidence exceptionnelle de **Jean Dujardin**.
Pour cette nouvelle saison nous sommes en cours de composition du jury.

JE FILME LE MÉTIER QUI ME PLAÎT est parrainé par de prestigieux « passeurs de passions » :

- la journaliste Tina Kieffer...
- le réalisateur Costa-Gavras
- l'explorateur Jean-Louis Etienne

l'écrivain François de Closets

la journaliste Wendy Bouchard

[En savoir plus sur le Comité de parrainage >](#)

Un Jury prestigieux

Un jury composé de membres du monde économique, de l'entreprise, du système éducatif, du domaine artistique, de la technique cinématographique, sélectionnera les meilleures réalisations selon les critères définis dans le règlement du concours. **Le jury accorde une grande attention aux films réalisés dans deux langues.** Les vidéos peuvent être réalisées en français, français sous-titré dans une langue étrangère, ou langue étrangère sous-titré en français. [En savoir plus sur le jury >](#)

Une Sélection officielle et des Claps

Le jury effectue une première sélection au cours de laquelle les meilleurs films sont retenus, ils font partie de la **sélection officielle** en compétition pour la finale.

Lors de la deuxième sélection, le jury attribue les prix suivants :

1 CLAP DE DIAMANT

1 CLAP D'OR par catégorie

Des CLAPS D'ARGENT dans chaque catégorie + Des CLAPS DE BRONZE

Le jury se réserve le droit d'attribuer ou non un CLAP selon les résultats de la sélection officielle. [En savoir plus sur les CLAPS >](#)

La cérémonie officielle de remise des CLAPS au Grand Rex Paris

La **cérémonie officielle de remise des CLAPS** (le trophée qui récompense les lauréats) se déroule dans la **plus belle et la plus grande salle de cinéma d'Europe, Le Grand REX Paris.**

plus de **2 700 jeunes et enseignants y sont attendus** pour y découvrir l'ultime résultat. **Plus de 100 000 jeunes suivent la cérémonie retransmise en direct sur Internet.**

C'est en effet challenge inédit qui a été accompli par les équipes qui ont réalisé ces films (768 films ont été retenus en sélection officielle en saison 12)

Environ **150 prix sont décernés chaque année.**

Une reconnaissance adaptée aux participants : des films valorisés

Les films seront largement diffusés.

Plus d'1 millions de vues totalisées en 2 mois pour les films de la saison 12 sur le site du concours. D'année en année, l'audience croît, l'intérêt des jeunes pour ces films s'amplifie.

Pour cette raison, nous avons conçu, pour vous, une nouvelle plateforme, **PARCOURSMETIERS***, destinée à accueillir tous vos films, et surtout, vous permettre de les utiliser dans un contexte d'aide à l'orientation.

Sur une chaîne dédiée, vous y retrouverez la sélection officielle, les films primés etc...
Sur les pages Youtube des partenaires, vos films également

*PARCOURSMETIERS, est disponible sur vos écrans (tablettes, mobiles, ordinateurs..) dans tous les établissements, collèges, lycées, supérieur et dans vos ENT très prochainement.